

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1980)

**Heft:** 543

**Artikel:** Un lobby indépendant

**Autor:** J.-Cl.E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022355>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COURRIER

# Un lobby indépendant

Au courrier, une missive de l'Alliance des Indépendants, signée J. Cl. Eggimann, vice-président cantonal vaudois et membre du bureau du comité central. Nous en extrayons ces quelques lignes:

On peut lire dans votre numéro 540, sous le titre «Le coup de Corbat», une appréciation pour le moins schématique de la «représentation» des «lobbies» aux Chambres fédérales; entre autres celle-ci: «ceux qui représentent les grandes fédérations coopératives... la majorité des huit indépendants pour la Migros.» D'abord l'Alliance des Indépendants ne représente pas la Migros; voilà une idée reçue que les adversaires de notre parti aiment bien confirmer, mais que la récente «Charte» (publiée dans l'organe de l'Alliance des Indépendants, «Ring», 18.3.80) signée entre les deux parties infirme, de même d'ailleurs que les faits politiques. Ensuite, parmi les huit conseillers nationaux indépendants, il n'y en a qu'un seul qui soit lié à Migros: Walter Biel, directeur, chargé des affaires économiques et politiques. Les autres parlementaires n'ont aucun lien avec la fédération en question, si ce n'est qu'ils en sont (peut-être) coopérateurs comme un million d'autres Suisses. Voici d'ailleurs leurs professions: président de commune, ingénieur, directeur d'un institut de médecine préventive, professeur d'économie, avocat, enseignant professionnel, médecin. S'il n'y a donc pas de «représentation», il existe néanmoins — et la convention annexée en témoigne aussi — une certaine communauté d'idées, qu'on a appelée à défaut de mieux le libéralisme social, cher à Gottlieb Duttweiler. D'où le soutien financier accordé par Migros à l'Alliance des Indépendants.

J.-Cl. E.

De brefs éléments de réponse sur un sujet qui pourrait être largement développé.

*Sur l'ampleur de ce soutien financier accordé par Migros à l'Alliance des indépendants (AdI), M. Eggimann se tait poliment. On sait pourtant que la Migros verse chaque année plus de deux millions de francs à l'AdI; cette somme est évidemment augmentée en année électorale. Le «prix de revient» d'un conseiller national indépendant est le plus élevé de tous: environ cent mille francs en 1975, un tiers en plus en 1979, soit plus du double des autres élus (députés de l'Action nationale mis à part). En 1975, l'AdI avait un budget de 2,4 millions de francs pour la campagne électorale, dont 1,85 million pour l'insertion d'annonces; les chiffres ne semblent pas avoir beaucoup changé en 1979, ce qui n'a pas empêché le nombre des élus de diminuer d'onze à huit (quatre à ZH, et un dans chacun des cantons suivants: AG, BE, BL et SG). A noter qu'en plus des montants versés à l'AdI, la Migros finance certaines «actions de politique économique», en vue de votations, etc. Ceci précisé, les éventuels simples coopérateurs Migros que sont modestement les élus indépendants ne sont pas plus proches de la Migros que nimporte quel porteur d'une part sociale.*

### LES GUILLEMETS DE M. GEHRIG

*A propos de coopérateurs et de Migros: dans le dernier rapport de la Fédération des coopératives Migros, dont l'édition allemande vient de paraître, M. Gehrig, qui occupe le poste de président de l'administration et se trouve comme tel avoir Hans Pestalozzi comme challenger, s'exprime très aimablement à l'égard des candidats de M-Renouveau: «Nous reconnaissons derrière ces «coopérateurs» (les guillemets sont de M. Gehrig) certaines gens qui veulent utiliser notre coopérative comme terrain d'expérimentation pour leurs idées confuses et leurs modèles irréalistes; des gens pour qui une institution nationale comme la nôtre serait tout juste bonne à être affaiblie et dégradée par des tentatives douteuses.»*

*Les porteurs de parts sociales qui figurent sur les listes de M-Renouveau ou qui ont adhéré à cette*

*association (en Suisse romande, c.p. 637, 1001 Lausanne) apprécieront à leur juste valeur les propos du président Gehrig, dont le poste semble plus élevé que les idées. (Réd.)*

## COURRIER

# Laver sans phosphates

J'attends et je lis chaque semaine avec le plus grand intérêt votre journal, aussi bien ses chroniques traditionnelles que celles, plus récentes, de Pierre Lehmann et autres contributions écologiques.

Sur la foi des recommandations de Pierre Lehmann, je m'étais adressé à la maison Held SA pour obtenir un échantillon de sa lessive «Plurin». L'essai, autant que je pouvais en juger, a été tout à fait convaincant.

Malheureusement, je lis aussi «J'achète mieux» de la Fédération romande des consommatrices, et j'ai été très embarrassé de voir, dans le numéro 86 de mars-avril 1980, p. 46, un article donnant sur le sujet un tout autre son de cloche.

Voilà. Mes connaissances scientifiques ne me permettent certainement pas de trancher. Peut-être Pierre Lehmann pourrait-il aider les quelques personnes qui, comme moi, intriguées par cet article, ont appris qu'il visait bien le fameux «Plurin».

B.Z.

### UN MOINDRE MAL

*Cette interrogation recoupe, il faut le préciser, celle de différents autres lecteurs qui nous ont également écrit à ce sujet. D'où quelques développements un peu plus amples que d'ordinaire!*

*Tout d'abord, l'avertissement paru dans «J'achète mieux» (n° 86, mars-avril 1980, p. 46): «Pour préserver la santé de nos lacs, les ménagères cherchent à utiliser des poudres à lessive sans phosphate.*